



(Ré)concilier
la ville &
le commerce

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 octobre

Journée de conférences « (Ré)concilier la Ville et le Commerce »

Le 3 octobre s'est tenue à la Maison de la Chimie la journée de conférences Siec Evolution organisée par le CNCC (Conseil National des Centres Commerciaux). Cette manifestation a rassemblé plus de 500 participants, issus des différents métiers de l'urbanisme commercial et des pouvoirs publics.

Ils ont pu assister aux présentations de plusieurs personnalités et à leurs échanges, tels que des représentants des collectivités (**Arnaud Robinet**, Maire de Reims et Vice-Président de l'Association Centre-Ville en Mouvement, **Virginie Calmels**, 1^{ère} Adjointe au Maire de Bordeaux et Vice-Présidente de Bordeaux Métropole), des experts (**Bill Kistler**, Directeur de l'International Council of Shopping Centers, **Vincent Kaufmann**, Professeur à l'Ecole Polytechnique de Lausanne), des commerçants (**Serge Papin**, Président de Système U, Laurent **Milchior**, co-Gérant du Groupe ETAM) et des opérateurs de sites commerciaux (**Jean-Marc Jestin**, Président de la foncière Klépierre, **Patrick Ropert**, Directeur Général de Gares&Connexions, filiale de la SNCF).

De l'évolution des espaces urbains à l'étude de la conjonction entre les flux, le tourisme et la ville en passant par l'insertion de la ruralité et du vivre ensemble dans la ville, les débats ont permis de sortir des clivages traditionnels et d'engager une réflexion commune.

Cette rencontre a également été l'occasion de restituer les travaux d'une année du think tank « Retail Revolution » créé par le CNCC pour réfléchir aux conséquences des évolutions technologiques et comportementales sur les commerces et les lieux qui les accueillent. A ce titre, les étudiants de plusieurs grandes écoles et d'universités (**ESCP Europe, Essec, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, Dauphine et la Sorbonne**) ont présenté les résultats des études qu'ils ont menées sur la transition numérique, l'omnicanalité, les mixités spatiales et fonctionnelles et les nouveaux enjeux d'entrepreneuriat dans le commerce.

En conclusion de cette journée, le CNCC a réaffirmé son opposition à un moratoire sur le développement et la restructuration de nouveaux équipements commerciaux périphériques et émis trois propositions (document joint) au bénéfice du commerce en centre-ville, apportant ainsi une contribution concrète et positive au débat actuel sur la nécessaire revitalisation des centres-villes.

Contact presse : Agence OXYGEN - Flavia Sola / 0141 11 37 93 - flavia@oxygen-rp.com





TROIS MESURES CONCRÈTES POUR LA REVITALISATION COMMERCIALE DES CENTRES-VILLES

Création de Zones Commerciales Prioritaires (ZCP) dans les centres-villes à l'initiative des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), au sein desquelles les projets commerciaux bénéficieraient des mesures suivantes :

1. **dans le domaine urbanistique** : quelle que soit la taille de l'opération, exonération d'AEC (Autorisation d'Exploitation Commerciale).
2. **dans le domaine fiscal** : au bénéfice des « primo-commerçants », exonération totale à l'exception de l'IR/IS et de la TVA pour une période de trois ans.
3. **dans le domaine contractuel** : au bénéfice des « pop-up stores », création d'un véritable bail éphémère et simplification de la DAT (Déclaration d'Autorisation de Travaux).

Paris, le 3 octobre 2017